

**Sujet :** Dossier 2023-1999

**De :** Savalogis <info@savalogis.ch>

**Date :** 16.01.24 14:35

**Pour :** secretariat.ccc@admin.vs.ch

A l'attention de Mme Chloé Roh

Madame,

Pour donner suite à notre entretien téléphonique du jour par rapport au dossier n°2023-1999.

Au vue des différents dossiers qui vous ont été transmis ces dernières années et à votre courrier du du 24.11.2023 les travaux à faire sont de l'assainissement et entretien du bâtiment existant sans modification de celui-ci.

Selon vos dire ces travaux ne nécessite pas de faire une demande de permis de construire.

De ce fait nous vous demandons de retirer notre demande d'autorisation de construire.

Dans cette attente, nous vous prions de bien vouloir agréer, Madame, l'expression de nos salutations distinguées.

PO Xavier Héritier

Savalogis SA

Place du Midi 46

1950 Sion

027 323 15 34